

PLANNING QUINZAINE

Identité de l'enfant

Nom : Prénom :
 Ecole : Classe :
 Instituteur :

Juin 2026 2eme Quinzaine

JOUR	PERISCOLAIRE DU MATIN	CANTINE*	PERISCOLAIRE DU SOIR	ALSH DU MERCREDI	
				MATIN Arrivé des enfants 8h30 - 9h00	APRES-MIDI Arrivé des enfants 13h30
*Repas tirés du sac le Mercredi					
LUNDI 15					
MARDI 16					
MERCREDI 17					
JEUDI 18					
VENDREDI 19					
LUNDI 22					
MARDI 23					
MERCREDI 24					
JEUDI 25					
VENDREDI 26					

Nota :

La remise du planning vaut acceptation du règlement intérieur, disponible à l'accueil du périscolaire ou téléchargeable sur le site de la Commune.

Il convient de mettre une croix dans la case correspondante pour indiquer la présence de l'enfant.

Toutes les cases cochées sont facturées (Article 3-3 du règlement intérieur).

Aucune modification possible pendant la période de réservation choisie (Article 2-1 du règlement intérieur).

Remarques éventuelles :

.....

Le paiement ne s'effectue pas au dépôt de planning. Vous devez attendre l'avis des sommes à payer envoyé par courrier par la trésorerie pour régler votre facture par Carte Bancaire, Virement Bancaire, Chèque ou Espèces selon les modalités précisées dans le courrier.

Date :
Signature des parents :

Document à remettre jusqu'au :

Jeudi 11 Juin 2026*

***Attention : Tout planning rendu après cette date engendrera l'application du tarif E (tarif exceptionnel)**

A rendre à l'accueil du service Enfance Jeunesse (Article 2-2 du règlement intérieur).

